

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 30 MAI 2019

Le 30 mai 2019, se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service des travaux publics, à 9 h, la 54^e réunion (2^e réunion en 2019) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Steve Girard, conseiller municipal, Ville de Matane
- √ Monsieur Jean-François Murray, directeur Service génie et environnement, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau, MRC de La Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général, Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Mélanie Vallée, observatrice, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie

1) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2) Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 février 2019

Le procès-verbal de la réunion du 7 février 2019 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3) Suivi du procès-verbal de la réunion du 7 février 2019

Madame Caroline Ratté fait le suivi des points suivants :

Point 3.6 b) et c) Suremballage et Nettoyage des berges

Une corvée pour le nettoyage des berges du fleuve Saint-Laurent aura lieu le 17 juin dans le cadre de la Mission 100 tonnes.

Une seconde corvée aura lieu à Matane le 16 juillet dans le cadre de corvées par le Carrefour Jeunesse Emploi dans plusieurs municipalités de La Matanie.

Nous n'avons pas eu de retour de TPSGC à savoir si leurs employés libérés pour faire du bénévolat se joindraient aux activités.

Monsieur Steve Girard nous mentionne qu'il sera notamment question des points suivants lors de la prochaine rencontre de la Commission sur l'environnement de l'UMQ : situation des centres de tri, récupération des halocarbures, dépotoirs clandestins.

Pour ce qui est du nettoyage de la plage située à l'est du Riôtel en 2019 par le MELCC, il n'a pas été possible d'obtenir d'échéancier.

Point 7 c) Recyclage extrême

Il s'agit de l'épisode 2 de la saison 1 qui traite du recyclage des pales d'éoliennes.

Point 9 b) Modernisation de la consigne

Monsieur Steve Girard nous informe que les résolutions municipales adoptées au Québec pour la modernisation de la consigne ont été déposées au MELCC.

4) Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Caroline Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Demande de certificat d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement : Le certificat d'autorisation a été reçu le 5 mars 2019. Les travaux devraient débuter le 3 juin 2019. Le MELCC a autorisé le traitement du lixiviât pour la période de mai à décembre alors qu'elle était de juin à décembre; en contrepartie, la Ville s'est engagée à effectuer plus de tests de toxicité;
- La télémétrie pour la communication par Internet entre les stations de pompage demeure à installer; nous sommes en attente de l'entreprise spécialisée en automatisation;
- Le cornet extérieur de l'intercom a été changé pour un autre modèle;
- Demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de résidus de tamisage du centre de tri de matériaux secs comme matériel alternatif de recouvrement journalier : les réponses demeurent à déposer au MELCC, lesquelles touchent principalement les mesures d'atténuation d'odeurs, si odeurs il y a, et les quantités de matériaux de recouvrement.

5) Rapport annuel L.E.T. – avis de non-conformité

Madame Caroline Ratté présente l'avis de non-conformité reçu du MELCC concernant l'erreur au niveau des paramètres analysés pour les résidus de balayage de rues, lesquels ont été analysés conformément au Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles plutôt qu'en vertu du certificat d'autorisation.

6) Statistiques mensuelles (janvier-avril 2019)

Les statistiques ont été préalablement envoyées aux membres du comité lors de la rencontre. Il manquait cependant les statistiques de janvier pour La Matanie. Madame Caroline Ratté les fera suivre.

On note une augmentation des résidus de centre de tri, lesquels incluent les écocentres de La Haute-Gaspésie, en comparaison aux années antérieures.

Les membres du comité souhaitent que, dans les activités de sensibilisation, l'accent soit mis sur la conscientisation de la population quant à la gestion en fin de vie des résidus dangereux, tels que les résidus contenant des halocarbures et les Serpuariens et sur le fait que ces résidus sont acceptés gratuitement à l'écocentre.

7) Traitement des matières organiques :

Madame Caroline Ratté nous indique qu'un mandat de services professionnels a été octroyé à la firme WSP pour les plans et devis, demande de subvention et demande de certificat d'autorisation, au montant de 127 000 \$, plus taxes.

L'ensemble des municipalités de la MRC de La Matanie a signifié sa participation au projet de compostage, à l'exception de Saint-Léandre.

Des discussions sont en cours avec la MRC de La Haute-Gaspésie, notamment en ce qui a trait aux quantités de résidus marins à traiter.

Un membre du comité nous fait part de commentaires reçus quant à la collecte des matières organiques : des citoyens souhaiteraient avoir un bac brun plus petit que les autres bacs ou un conteneur communautaire par rue, car ils pensent qu'il n'y aura pas assez de matières organiques pour avoir un bac brun par maison.

8) Suivi de diverses initiatives :

a) Fontaines d'eau potable pour remplissage de gourdes

Les fontaines d'eau potable avec dispositif pour remplissage de gourdes ont été installées au Colisée. Une telle fontaine est également prévue dans le projet de complexe aquatique.

b) Économie circulaire municipale

Le projet de Synergie Matanie devrait se poursuivre pour la prochaine année. Pour la suite des choses, un OSBL sera créé afin de pérenniser le projet et faciliter la recherche de financement.

c) Sacs de plastique

Les sacs réutilisables pour les fruits et légumes qui seront distribués gratuitement ont été reçus et devraient être distribués au marché public.

d) Campagne de sensibilisation estivale

La Ville a embauché trois (3) étudiants, déjà en poste, pour la campagne de sensibilisation estivale. Ils ont commencé à faire la tournée des écoles.

Un nouveau comité a été formé pour les matières recyclables, regroupant l'ensemble des villes et MRC clientes du centre de tri du Groupe Bouffard. Une première rencontre s'est tenue lors de laquelle le Groupe Bouffard nous a exposé la problématique de contamination des matières recyclables par les sacs et les pellicules plastiques déposés librement dans la récupération. Ils doivent absolument être regroupés en sac de sacs.

9) Suivi PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous résume les faits saillants de la caractérisation des matières résiduelles réalisées en juillet 2018 et en février 2019 :

- 90 échantillons de déchets
- 77 échantillons de matières recyclables
- La poubelle contient de 63 % (hiver) à 77 % (été) de matières valorisables
- La poubelle contient de 44 % à 47 % de matières organiques et de 11 % à 16 % de matières recyclables
- Le bac à récupération contient jusqu'à 19 % de contaminants divers
- Le taux de récupération est d'environ 20 %
- Le taux de génération de déchets et de matières recyclables, par type de résidence et par ordre croissant : chalet, multilogement, résidence unifamiliale.

10) Varia

a) Écocentre

Monsieur Steve Girard nous fait part de son expérience à l'écocentre de Sainte-Julienne où chaque citoyen nettoyait et passait le balai après son déchargement. L'apport de résidus de construction, rénovation et démolition, même pêle-mêle, était gratuit. Une réflexion pourrait être faite à savoir si le modèle d'utilisateur-payeur pour les citoyens qui apportent des matières non récupérables est le meilleur.

11) Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 12 septembre 2019 à 9 h.

12) Levée de la réunion

La réunion est levée à 11 h 25.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Statistiques mensuelles janvier à avril 2019